

“

TRAVAILLER DANS LES INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES

”



Fiche ressource - Élèves

Les industries technologiques offrent une **très grande diversité de métiers dans des univers professionnels très variés** (aéronautique, spatial, naval, mécanique, automobile, métallurgie, équipements énergétiques, ferroviaire, électrique, électronique, numérique et informatique).



Ce qu'il faut savoir

Quelle que soit la formation choisie, les industries technologiques offrent des **perspectives de carrière variées** et intéressantes où tout le monde peut trouver sa place. Changer d'entreprise, faire évoluer son poste ou partir à l'étranger... À chacun d'inventer son plan de carrière !

Petites, moyennes et grandes entreprises

Aux côtés des **grands groupes** se trouve tout un tissu de **Petites et moyennes entreprises** (PME) et de **Très petites entreprises** (TPE) extrêmement dynamiques et reconnues internationalement dans leur domaine.

Qu'il s'agisse des petites structures de l'industrie mécanique ou des poids lourds de l'équipement énergétique, tous contribuent au **rayonnement de l'industrie française**.

Selon leurs tailles, les entreprises offrent à leurs salariés des avantages différents. À chacun de déterminer la structure dans laquelle il s'épanouira.

Des métiers pour évoluer

On n'a pas tous envie de faire pendant 40 ans le même métier. Parce qu'on souhaite développer de nouvelles compétences, parce que l'on veut découvrir de nouveaux domaines, parce que l'on veut gagner plus, les industries technologiques proposent à leurs salariés des **métiers évolutifs**, c'est-à-dire où ils ne cessent d'apprendre. Tous les emplois sont concernés par la progression du niveau des qualifications.

Il est possible d'évoluer tout au long de son parcours professionnel grâce à la **formation continue**. Elle permet à chacun de s'améliorer dans son domaine, favorise les mobilités internes et accompagne les réorientations.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître officiellement les compétences professionnelles par l'obtention d'un titre, d'un diplôme ou d'un **certificat de qualification professionnelle** (CQP).

Exemples d'évolution de carrière possible

- **Technicien** : le technicien peut évoluer vers un poste de responsable d'équipe ou de chef d'atelier, pour coordonner et encadrer d'autres personnes. Avec de l'expérience et/ou par le biais de la formation continue, il peut aussi se tourner vers des postes d'ingénieur.
- **Chaudronnier-soudeur** : le salaire moyen du chaudronnier est de 1 800 euros brut. Avec plus de responsabilités, il peut être amené à gérer de nouvelles missions lui permettant de toucher jusqu'à 4 000 euros brut.
- **Usineur** : En début de carrière, un usineur peut gagner 1 500 à 1 700 euros bruts, et évoluer ensuite. S'il se spécialise et devient tourneur-fraiseur, son salaire peut atteindre 2 000 euros bruts mensuels. Il a, en outre, la garantie d'un travail durable : les usineurs sont très recherchés dans les entreprises du secteur des industries technologiques.

Travailler à l'international

Travailler dans une entreprise industrielle implique souvent des perspectives internationales. De tous les secteurs de l'économie française, **l'industrie est la plus présente sur la scène internationale** : un quart de la production se fait à l'étranger.

Internationalisation ne rime pas forcément, et uniquement, avec **délocalisation**. En faisant fructifier leur savoir-faire dans le monde entier, les entreprises instaurent un contact direct avec les clients locaux pour créer des produits plus adaptés à leurs demandes.

Les entreprises qui s'implantent pour la première fois à l'international augmentent leur volume d'exportations depuis la France, ce qui induit de **nouveaux recrutements**. Les Français sont de plus en plus nombreux à **tenter l'aventure de l'expatriation**. Dans l'industrie technologique, les missions de longue durée restent majoritaires (63 %), mais les missions courtes (moins d'un an) sont de plus en plus fréquentes.



Les chiffres clés

- Les industries technologiques représentent **42 000 entreprises** et **1,5 million de salariés**.
- Les entreprises de ces secteurs recruteront d'ici 2020 jusqu'à **100 000 personnes** par an.
- La France se situe au **2^e rang européen** et au **4^e rang mondial** pour les investissements étrangers.
- **80 % des exportations françaises** portent sur des produits industriels.
- **91 % des entreprises** comptent de 1 à 49 salariés, **8 %** de 50 à 499 salariés, **1 %** de plus de 500 salariés.
- Les industries technologiques représentent **52 % des emplois salariés** de l'industrie en France, **56 % des exportations** et **68 % des dépenses de Recherche et Développement** de l'industrie.

Pour aller plus loin

- Évoluer dans les industries technologiques :
<http://www.les-industries-technologiques.fr/carrieres/>
- Travailler dans une PMI, un accélérateur de carrière :
<http://www.les-industries-technologiques.fr/actualite/travailler-dans-une-pmi-est-un-accelereur-de-carriere-/>
- Témoignage de Sandrine qui effectue 5 ou 6 voyages par an :
<http://www.les-industries-technologiques.fr/metiers-2/quand-mon-metier-me-permet-de-voyager-1/>

